

édito

n°18 / oct. 2026

La proximité, mot d'ordre de cette rentrée

Les équipes de la MDPH ont à cœur d'aller à la rencontre des publics et des professionnels du territoire, en proposant des actions au plus près de leurs besoins.

Depuis le début de l'année 2026, plus de 370 personnes ayant déposé, ou souhaitant déposer, leur premier dossier auprès de la MDPH ont ainsi participé à une session d'information ou rencontré nos conseillères en accompagnement dans le cadre du dispositif « Mon 1^{er} dossier ».

Un temps privilégié pour comprendre le dossier MDPH, faciliter les démarches et poser ses questions.

Cette volonté de proximité se traduit également par un programme de formations à destination des professionnels du territoire, qui rencontre un vif succès. Ces temps d'information et d'échanges permettent de connaître la MDPH, ses dispositifs et d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à vous inscrire aux prochaines sessions !



Armelle Rousselot
directrice de la MDPH

actus

Déclaration trimestrielle Caf pour les personnes en ESAT



Depuis le 1^{er} octobre, les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) travaillant en ESAT vont progressivement devoir déclarer eux-mêmes leurs ressources à la Caf tous les trois mois. Un changement qui nécessitera un accompagnement des acteurs du handicap.

Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant au courrier de la Caf indiquant la première échéance, conserver les bulletins de rémunération et déclarer les montants (rémunération versée par l'ESAT, indemnités de Sécurité sociale, pensions alimentaires et autre revenu éventuel) en net imposable.

Tous les trois mois, la Caf informera la personne de l'ouverture de la démarche par mail et par SMS dans son espace "Mon Compte".

Pour ne manquer aucune information, l'allocataire devra donc penser à mettre à jour ses coordonnées.

La Caf met à disposition une vidéo explicative et un support en Facile à lire et à comprendre (FALC) pour accompagner les personnes.

Source :

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/aah-et-esat-une-nouvelle-facon-de-declarer-vos-revenus>

Nouveau

Du para-karaté à Bouleurs !

Le club CKS Pays créçois/Val d'Europe propose aux jeunes de moins de 16 ans en situation de handicap une version adaptée et accessible de cet art martial, dans un environnement bienveillant, permettant de pratiquer selon ses possibilités et à son rythme. Le premier cours est gratuit.

Rendez-vous le samedi, de 9h30 à 10h15,
à la Maison des Associations
ckspayscrecois@gmail.com - www.karatecks.net



« Ma MDPH, mon avis »

Faites connaître l'enquête

Accessibilité physique, qualité de l'accueil, qualité d'écoute, délai de traitement des demandes, etc. Les personnes en situation de handicap et leur famille peuvent donner leur avis sur la qualité de service de leur MDPH en 2026 grâce à l'enquête en ligne de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

<https://www.mamdph-monavis.fr/>

Pour relayer cette enquête dans vos structures et auprès des personnes que vous accompagnez, suivez ce lien et téléchargez le flyer.



Le taux de satisfaction des usagers de la MDPH de Seine-et-Marne était de 89 % en 2025.

Agenda

Permanences

Les usagers peuvent rencontrer des associations, gratuitement et sans rendez-vous, dans les locaux de la MDPH.

- Les personnes ayant un proche atteint d'un trouble ou d'une maladie psychique pourront rencontrer l'**Unafam** les jeudis 5 novembre et 3 décembre de 13h30 à 16h.
- Le **Comité départemental handisport** (CDH77) sera présent les vendredis 23 octobre, 27 novembre et 18 décembre de 9h à 12h30.
- Nouveau : le **DAPV** (dispositif d'assistance au projet de vie) tiendra une permanence mensuelle à partir du mois de novembre.

Réunions « Mon 1^{er} dossier »

Dossier adulte :

- **5 nov.** de 10h à 12h en visio
- **30 nov.** de 14h à 16h à la MDPH

Dossier enfant :

- **14 oct.** de 10h à 12h en visio
- **18 nov.** de 13h à 15h en visio

Infos et inscription : mdph77.fr/fr/mon-1er-dossier-la-mdph-vous-accompagne

Formations partenaires

Il reste des places pour les sessions suivantes :

- **12 oct.** : la vie professionnelle
- **22 oct.** : les besoins à domicile enfant
- **22 oct.** : la pair-aidance
- **26 oct.** : les besoins à domicile adulte

Pré-inscription : mdph77.fr/fr/formations

en savoir +

MDPH de Seine-et-Marne
Mission partenaires
Service Relation aux Usagers
16 rue de l'Aluminium
77543 Savigny-le-Temple Cedex



partenaires@mdph77.fr
mdph77.fr > espace partenaires
Sur LinkedIn : @MDPH de Seine-et-Marne